Assemblée étudiante de

l'Association facultaire étudiante en langues et communication

en date du 6 mars 2012

Au local J-M400, à 13h00

Ordre du jour :

0. Procédures

1. Plan d'action

1.1. État de la situation

1.2. Reconduction de la grève

1.3. Prochaines actions

2. Féminisme

3. Doyen

4. Varia

5. Levée

0. Procédures

0.1 D'ouvrir de l'assemblée à 13h28.

Proposé par XXX

Appuyé par XXX

Adopté sans opposition

0.2 Que Dominique Bordelo, Vanessa Lecuyer et Sabrina Zennia agisse respectivement à titre de co-animatrices et secrétaire d'assemblée.

Proposé par XXX

Appuyé par XXX

Adopté sans opposition

0.3 Que l'ordre du jour de l'assemblée étudiante soit le suivant :

0. Procédures

1. Plan d'action

1.1. État de la situation

1.2. Reconduction de la grève

1.3. Prochaines actions

2. Féminisme

3. Doyen

4. Variation

5. Levée

Proposé par XXX

Appuyé par XXX

Amendement : D'enlever le point "Doyen".

Proposé par XXX

Appuyé par XXX

Adopté sans opposition

Sur la proposition principale telle qu'une fois amendée : *Adopté à l'unanimité*

1. Plan d'action

1.1. État de la situation

1.1.1Qu'Ariane Aubin-Cloutier fasse une présentation de cinq minutes de l'état de la situation de la grève générale étudiante suivie d'une plénière de quinze minutes sur le sujet.

Proposé par XXX

Appuyé par XXX

Adopté sans opposition à 13h59

1.2. Reconduction de la grève

1.2.1 Que la grève soit reconduite automatiquement jusqu'à ce qu'on reçoive une offre de la ministre.

Proposé par XXX

Appuyé XXX

Amendement : Que l'offre soit au minimum l'annulation de la hausse.

Proposé par XXX

Appuyé par XXX

Rejeté à majorité

Proposition privilégiée : De mettre en dépôt de la proposition.

Proposé par XXX

Appuyé par XXX

Rejeté à majorité

Sur la proposition principale : *Adopté à majorité*

1.2.2.Que l'AFELC revienne sur sa décision quant au cours du certificat en Français écrit pour non-francophones, et que ces derniers soient maintenus.

Proposé par XXX

Appuyé par XXX

Proposition dilatoire : De passer immédiatement au vote.

Proposée par XXX

Appuyée par XXX

Adoptée à majorité

Sur la proposition principale : *Rejeté à majorité*

1.2.3. Que l'AFELC ne revienne plus sur la question des cours du certificat en Français écrit pour non-francophones.

Proposé par XXX

Appuyé par XXX

Rejeté à majorité

1.3. Prochaines actions

1.3.1. Qu'une présentation de cinq minutes ait lieu, portant sur les prochains événements contre la hausse, donnée par Simon Brisson.

Proposé par XXX

Appuyé par XXX

Adopté sans opposition à 14h53

1.3.2. Il est proposé : Qu'une plénière de 40 minutes ait lieu, sur la nature d'un rapport de force avec le gouvernement.

Proposé par XXX

Appuyé par XXX

Adopté sans opposition à 15h00

Proposition privilégiée : De terminer les tours de parole.

Proposé par XXX

Appuyé par XXX

Adoptée sans opposition

1.3.3. Proposition que l'AFELC se prononce pour la diversité des tactiques pour établir un rapport de force contre le gouvernement.

Proposé par XXX

Appuyé par XXX

Amendement: D'ajouter, après "diversité des tactiques", "impliquant le respect de l'intégrité physique des individus".

Proposé par XXX

Appuyé par XXX

Sous-amendement : D'ajouter "et le respect de leur intégrité psychologique".

Proposé par XXX

Appuyé par XXX

Pour : 19 Contre : 34 Abstention : 27

Rejeté à majorité

Sur l'amendement : *Adopté à majorité*

Sur la proposition principale telle qu'une fois amendée : *Adopté à majorité*

1.3.4. *Considérant la position de l'AFELC quant à la solidarisation avec les luttes étudiantes internationales;*

Que l'AFELC participe à la manifestation internationale appelée par la CLASSE en date du 13 mars en solidarité avec toutes les étudiantes et tous les étudiants du monde.

Proposé par XXX

Appuyé par XXX

Adopté sans opposition

1.3.5. Que l'AFELC inclue dans son plan d'action l'évènement Attroupement inévitable en date du 14 mars.

Proposé par XXX

Appuyé par XXX

Adopté sans opposition

1.3.6. Que l'AFELC travaille avec les autres associations facultaires à l'organisation d'une nuit de « Création générale illimitée » à l'UQÀM dans l'objectif de se réapproprier un lieu public ainsi que de rassembler le plus de personnes possible dans un évènement festif et artistique.

Proposé par XXX

Appuyé par XXX

Adopté sans opposition

Proposition privilégiée: De passer au point suivant.

Proposé par XXX

Appuyé par XXX

Adopté à majorité

1.3.7. Que l'AFELC revendique la gratuité des salles pour les tenues d'Assemblée, surtout en temps de grève.

Proposé par XXX

Appuyé par XXX

Adopté à majorité

1.3.8.Il est proposé comme moyen de motivation qu'il y ait à chaque assemblée générale de l'AFELC une présentation d'un représentant ou d'une représentante d'une lutte sociale.

Proposé par XXX

Appuyé par XXX

Adopté sans opposition

2. Féminisme

2.1. Que France Dutilly fasse une présentation de dix minutes sur les luttes féministes d'hier à aujourd'hui, suivie d'une période de dix minutes de questions et de réponses.

Proposé par XXX

Appuyé par XXX

Adopté sans opposition à 16h26

Proposition privilégiée : De prolonger la présentation de 10 minutes.

Proposé par XXX

Appuyé par XXX

Adopté sans opposition

2.2.*Considérant la disparité des salaires qui sévit toujours entre les hommes et les femmes, plaçant les femmes comme premières victimes des hausses des frais de scolarité et autres mesures régressives;*

Considérant qu'elles sont les plus endettées par le système des prêts et bourses, qu'elles ont davantage d'emplois précaires et qu'elles sont majoritaires sur l'aide sociale;

Considérant ainsi que l'égalité hommes/femmes n'est toujours pas atteinte;

Que l'AFELC réitère l'importance des luttes féministes au sein de la société;

Que l'AFELC participe aux diverses luttes féministes au sein de l'université;

Que l'AFELC se dote d'une pratique et d'une analyse féministe au sein de ses instances.

Proposé par XXX

Appuyé par XXX

Adopté sans opposition

2.3 Que l'AFELC participe à la marche pour les femmes et l'éducation, à 15h au parc Émilie-Gamelin le 8 mars.

Proposée par XXX

Appuyé par XXX

Adopté sans opposition

Proposition privilégiée: De revenir sur le sous-point "prochaines actions".

Proposée par XXX

Appuyée par XXX

Adopté sans opposition

5. Levée

5.1 Que l'assemblée soit levée à 17h11.

Proposé par XXX

Appuyé par XXX

Adopté sans opposition